

D2023-031

Formulaire de déclaration

Liaison par autocar ≤ 100 km

Version janvier 2023



A savoir

- Saisissez directement vos données sur ce formulaire
- Précisez le nom des fichiers si vous souhaitez joindre des pièces au dossier
- Envoyez-le **au format PDF** accompagné des pièces jointes :
 - par mail à procedure@autorite-transport.fr

Le formulaire de déclaration se décompose en deux parties :

- Une partie regroupant les éléments obligatoires, demandés expressément à l'article R. 3111-43 du code des transports ou, le cas échéant, à l'article R. 3111-45 du même code dans l'hypothèse d'une modification d'un service existant, qui a vocation à être publiée ;
- Une deuxième partie regroupant des éléments complémentaires, souhaités par l'Autorité pour faciliter le traitement de la déclaration par ses services, qui n'a pas vocation à être publiée.

DÉCLARATION - LIAISON PAR AUTOCAR ≤ 100 km

Partie 1 : éléments obligatoires (publiés sur le site de l'Autorité)

Identification de l'entité effectuant la déclaration	
Nom de l'entreprise (Firm name)	Flixbus France SARL
Raison sociale de l'entreprise (type of firm)	Flixbus France SARL
Preuve de l'inscription au registre mentionné à l'article L. 3113-1 du code des transports ¹	Licence Communautaire (pièce jointe)
Département d'établissement de l'entreprise (address)	92 Hauts de Seine

Liaison déclarée	
S'il s'agit d'une modification d'une déclaration existante, indiquer le n° de la déclaration modifiée (par exemple D2017-xxx) et les modifications apportées : • Places commercialisées en sus du volume initialement déclaré • Places commercialisées à des horaires s'écartant de plus d'1/2 heure de ceux initialement déclarés • Diminution de temps de parcours d'au moins 10% • Modification du point d'arrêt à l'origine ou à la destination initialement déclarés	D2020-038 (Modification horaire de plus de 30 minutes)
Origine ² de la liaison <i>(adresse précise du point d'arrêt, n°, rue, commune, coordonnées GPS au format décimal)</i>	Moulins 6 rue Marcellin Desboutins, 03000 Moulins 46.56235 ; 3.338828
Destination ³ de la liaison <i>(adresse précise du point d'arrêt, n°, rue, commune, coordonnées GPS au format décimal)</i>	Nevers 13B rue de Charleville, 58000 Nevers 46.988998 ; 3.150369

¹ « Les entreprises de transport public de personnes établies sur le territoire national doivent être inscrites à un registre tenu par les autorités de l'Etat dans les conditions prévues par l'article L. 1421-1. L'inscription à ce registre peut être subordonnée à des conditions d'établissement, d'honorabilité professionnelle, de capacité financière et de capacité professionnelle selon des modalités fixées par décret en Conseil d'État ».

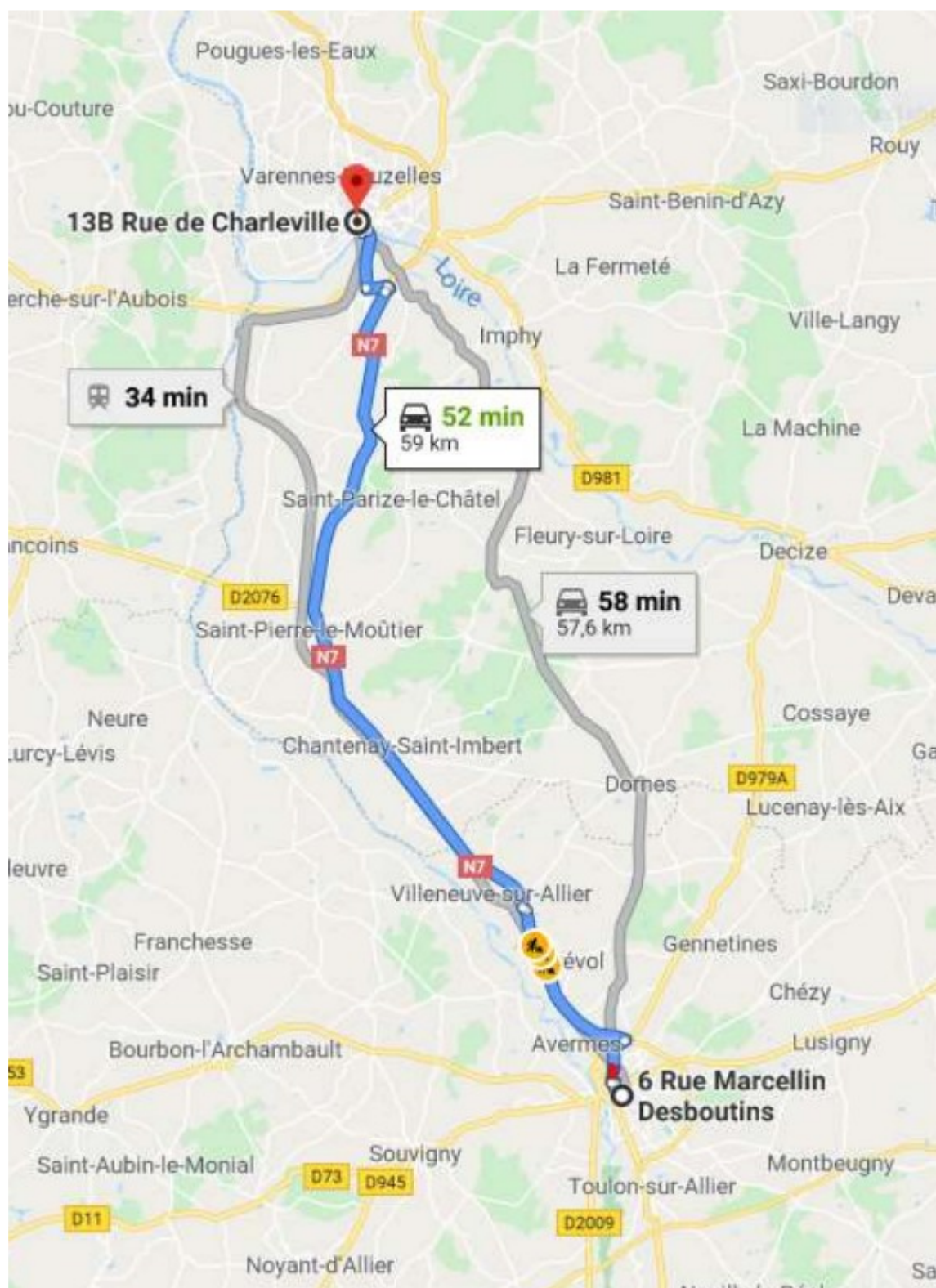
² Extrémité 1 de la liaison concernée.

³ Extrémité 2 de la liaison concernée.

Itinéraire(s) envisagé(s)	Pièce(s) jointe(s) n° 1..... Nom(s) du(des) fichiers : itinéraire Moulins to Nevers
Temps de parcours <i>(en heures et minutes)</i>	<i>55 minutes</i>
Fréquence et volume maximal de places proposées à la vente, pour chaque horaire.	Pièce(s) jointe(s) n° 2..... Nom(s) du(des) fichiers : Fréquences Moulins to Nevers

Pièce jointe n°1

Itinéraire Moulins - Nevers



Pièce jointe n°2
Fréquence Moulins- Nevers

Fréquence hebdomadaire

Jour/Itinéraire	Départs de Moulins - Nevers	Départs de Nevers-Moulins
Lundi	10h00-10h55	19h20-20h15
Mardi	10h00-10h55	19h20-20h15
Mercredi	10h00-10h55	19h20-20h15
Jeudi	10h00-10h55	19h20-20h15
Vendredi	10h00-10h55	19h30-20h25
Samedi	10h00-10h55	19h20-20h15
Dimanche	10h00-10h55	19h20-20h15
Offre par trajet	51 places (tous les jours)	51 places (tous les jours)